

Élections 2026

Cher(e)s adhérent(e)s de l'AIMS,

Tous les deux ans, le Conseil d'Administration (CA) de l'AIMS renouvelle la moitié de ses 16 membres. Conformément aux statuts de l'association, nous ouvrons l'appel à candidature pour les élections qui se tiendront en 2026. Le vote sera organisé en ligne et les résultats seront annoncés lors de l'Assemblée Générale, le 4 juin 2026 à Saint-Etienne, durant la conférence annuelle.

Le CA prend les décisions qui orientent les activités de l'AIMS. Les membres du CA s'impliquent dans le suivi et la coordination des projets portés par l'AIMS, notamment l'organisation de la conférence annuelle, l'attribution des prix accordés par l'association, la gestion des ST-AIMS et GT-AIMS (en relation avec le Comité Scientifique Permanent), l'organisation d'un atelier d'écriture annuel hors de la conférence, les relations avec sa revue M@n@gement et les revues partenaires, ainsi qu'avec la FNEGE et les autres associations scientifiques.

Pour information, les membres du CA sont :

- Membres sortants (possibilité pour certains de se présenter pour un second mandat) : Pierre-Jean Barlatier, Céline Bérard, Hela Chebbi, Wafi Chtourou, Caroline Hussler, Raphaël Maucuer, Fanny Simon, Isabelle Vandangeon-Derumez.
- Membres élus pour encore deux ans : Amel Attour, Cécile Ayerbe, Matthieu Battistelli, Antoine Blanc, Hélène Peton, Audrey Rouyre, Véronique Schaeffer, Albéric Tellier.

Si vous souhaitez vous aussi vous engager activement dans l'AIMS, n'hésitez pas à vous porter candidat. Vous trouverez ci-après le détail de la procédure et du calendrier de candidature. Je suis à votre disposition si vous souhaitez échanger.

Au nom de notre association et de son CA, je vous remercie de votre engagement.

Véronique Schaeffer
Présidente du CA de l'AIMS

Procédure et calendrier 2026 :

- Peut se porter candidat(e) tout enseignant chercheur quels que soient sa nationalité et son rattachement (école ou université), sous réserve de s'engager à adhérer à l'association s'il/elle n'en est pas déjà membre à jour de sa cotisation.
- Date limite de dépôt des candidatures : le 30 avril 2026
- Les candidats adressent par mail à secretariat@strategie-aims.com, une profession de foi sur une page maximum comprenant les éléments suivants :
 - Prénom, Nom
 - Photo de bonne qualité
 - Coordonnées professionnelles
 - Thèmes de recherche
 - Motivations pour participer au Conseil d'Administration de l'AIMS
- La recevabilité des candidatures sera examinée et une confirmation par e-mail sera adressée aux candidats.
- Les professions de foi seront publiées sur le site de l'AIMS à l'adresse suivante : <http://www.strategie-aims.com/aims/gouvernance/>
- Le vote sera organisé sous forme électronique et sera ouvert du 11 au 27 mai 2026. Un mail sera adressé aux adhérents, leur permettant de voter.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Albéric Tellier (Secrétaire Général) ou Véronique Schaeffer (Présidente du CA), à l'adresse suivante : secretariat@strategie-aims.com